



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



TECHNIQUES DE GRIMPE ET DE DÉPLACEMENT EN SÉCURITÉ

Perfectionnement



FORMATION COURTE

PAYSAGE

Voie de formation : continue

Nature : formation non certifiante

Durée : 28 heures

Lieu de formation : intra-entreprise ou Cfppa de Courcelles-Chaussy

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Connaissance de la langue française : niveau brevet des collèges

Avoir suivi la formation « Techniques de grimpe et de déplacement (initiation) » ou pratiquer régulièrement

Être en possession des équipements de protection individuelle réglementaires et spécifiques, tels que des lunettes, un pantalon anti-coupure, des gants, des chaussures montantes, un harnais, un casque avec jugulaire, une fausse fourche, une longe, une corde de rappel 2 épissures ou deux cordes de rappel simple épissure, des mousquetons, une paire de griffes

MODALITÉS DE SÉLECTION

Positionnement à l'inscription

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contacter le centre de formation pour procéder à l'inscription

OBJECTIFS VISÉS

Initié aux bases de l'élagage, ce stage vous permettra d'acquérir les techniques permettant d'évoluer en sécurité dans les arbres avec du matériel d'élagage.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 :

Matin (théorie) :

- Vérification du matériel - règles de sécurité
- Les nœuds, avantages et inconvénients
- Lancer de petit sac

Après-midi (pratique) :

- Installation d'une fausse fourche
- Rappels : description des techniques de grimper, application des différentes techniques

JOUR 2 :

Matin (pratique) :

- Grimper avec un appareillage (poignée-pantin)
- Nouveau support (arbre)
- Mise en application des différents points vus la veille

Après-midi (pratique) :

- Accès dans l'arbre
- Choix du point d'ancrage et déplacement en bout de branche, réalisation de parcours balisés
- Récupération de la fausse fourche en autonomie

JOUR 3 :

Matin (pratique) :

- Nouvel arbre
- Application en autonomie de toutes les techniques de grimper adaptées au support

Après-midi (pratique) :

- Application de toutes les techniques de grimper adaptées au support
- Parcours balisés

JOUR 4 :

Matin (pratique) :

- Grimper aux griffes en sécurité
- Grimper sur cordes
- Programme en fonction de la demande



INFORMATION & INSCRIPTION

Demande de stage pour 1 à 4 participants

Adeline PIGNON

Mél : adeline.pignon@educagri.fr

Demande de stage pour 5 participants et plus

Delphine BIER (secteurs paysage, élagage et forêt)

Mél : delphine.bier@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Satisfaction des apprenants

Enquête en cours

*Chiffres issus de la dernière session de formation

Après-midi (pratique) :

- Retour du matériel
- Réalisation d'une liste de matériels et remise d'un document sur la sécurité
- Évaluation donnant lieu à une attestation de compétences
- Bilan de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (ordinateur portable, vidéoprojecteur, etc.)
- Des documents/supports vidéos permettant d'explicitier les enseignements pratiques

Le formateur doit disposer d'un site permettant d'installer 3 binômes de cordes dans un espace restreint à sa surveillance. Il doit également disposer d'un site permettant la grimpe aux griffes sur quelques mètres. Le centre de formation pourra abonder les paquetages en cas de besoin.

Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 6 personnes.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaire de satisfaction répondant au dispositif qualité
- Attestation de suivi de formation

COÛT DE LA FORMATION

- 231 € par jour et par stagiaire

FINANCEMENT

- Prise en charge possible par un fonds formation
- Financement personnel

RÉMUNÉRATION

- Selon statut

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Régulation de la formation selon le profil des participants

Mis à jour le 17 décembre 2023